

DÉPARTEMENT

HÉRAULT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents
Comité En exercice
syndical

Présents

37 37 19

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

Séance du 08 décembre 2011

Date de la convocation
17 11 11

Date d'affichage
17 11 11

Objet de la Délibération :

2011-12-14
Culture

L'an deux mille onze

Et le Huit Décembre

à Dix Neuf heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Kléber MESQUIDA

Présents: MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAISSE** (CdC Minervois), **N.ETIENNE** (Conseil Général) **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou) , **R.TROPEANO** (Conseil Général)

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture 19 12 11

SOUS-PRÉFECTURE
27 DEC 2011
SERVICE COMMUNAL

Objet : Culture

L'Orchestre du Pays (Chœur et Harmonie), projet phare de l'action culturelle du Pays, vise à :

- favoriser la pratique de la musique d'ensemble en amateur,
- permettre aux participants de s'engager dans un projet dès sa création,
- valoriser le patrimoine territorial, le thème étant toujours en lien avec le patrimoine territorial :
 - en 2007 : centenaire de la révolte vigneronne de 1907,
 - en 2008 : paysages vigneronnes,
 - en 2009-2010 : croisade des Albigeois.

Pour les saisons 2011 et 2012, le thème du Canal du Midi a été mis en avant avec une nouvelle création "La chanson du Canal".

La diffusion du spectacle en 2011 a été un succès, dans le cadre des quatre représentations proposées : Murviel, Roujan, Capestang, Saint-Chinian.

Quatre à cinq représentations sont également prévues en 2012, dans une logique d'équilibre territorial, sous réserves des contraintes techniques d'accueil du spectacle.

Le coût de la diffusion 2012 est estimé à 68.500 €, pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités auprès :

Conseil Général de l'Hérault :..... 56.500 €,

SACEM :..... 5.000 €,

le solde étant apporté en autofinancement par le Pays (billetterie) et étant, par ailleurs, précisé que l'opération 2012 intègre la commande de la création 2013-2014, dont le thème, proposé par la Commission Culture, porte sur l'histoire de Tédjedor, "pauvre bougre", qui renvoie à la mémoire de l'époque des années 1900-1930 dans les Hauts-Cantons de l'Hérault.

Monsieur le Vice-Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte du Pays, sur les demandes de financement proposées et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault et de la SACEM.

Ouï l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte du Pays, sur les demandes de financement proposées et autorise le Vice-Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault et de la SACEM.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 08 décembre 2011.

Le Vice-Président,
Kléber MESQUIDA

